DIPLÔME AFE
PERFECTIONNEMENT



MAINTENANCE DURABLE DES RÉSEAUX D'ÉCLAIRAGE EXTÉRIEUR

9/10 SATISFACTION DES STAGIAIRES

| Roger Couillet | **Responsable éclairage extérieur de la ville de Douai**
Président du centre régional AFE Hauts de France Ardennes |

Maîtrisez toutes les étapes pour structurer une maintenance durable et efficace

DURÉE
18 heures (3 jours)

COÛT *(par stagiaire et par session):*
Public : 1 155 € HT
Adhérent AFE : 924 € HT
8 participants minimum par session

DATES 2027
18/19/20 octobre

LIEU
Centre d'Affaires
Espace Hamelin

17 rue de l'Amiral Hamelin - 75116 Paris

Renseignements et informations pratiques

INSCRIPTION
Les inscriptions sont possibles jusqu'à 10 jours ouvrés avant le début de la formation.
Elles se font soit en remplissant le bulletin et en le renvoyant par mail, soit par mail en indiquant les renseignements suivants : nom, prénom du stagiaire, coordonnées de la société, adresse de facturation, prise en charge financière.

Mail d'inscription :
vjauson@afe-eclairage.fr
En retour un accusé de réception sera envoyé.

Attention l'inscription ne sera validée qu'à réception de la convention signée.

OBJECTIFS DE LA FORMATION
À l'issue de la formation, le stagiaire est capable de :
- Définir une politique de maintenance
- Mettre en place des processus de maintenance
- Contrôler la bonne exécution des travaux de maintenance

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES
Analyser son patrimoine, définir des stratégies en fonction des types de maintenance, réduire la consommation énergétique à l'occasion d'actions de maintenance.

POPULATION CONCERNÉE
Cette formation s'adresse aux responsables de services techniques des collectivités locales, aux exploitants d'installations d'éclairage extérieur.

PRÉ-REQUIS
Pas de prérequis obligatoire.
Il est recommandé d'avoir préalablement suivi la formation « Base en éclairage extérieur » ou d'avoir validé le test de positionnement en ligne « Base en éclairage extérieur » (lien transmis lors de l'inscription).

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Présentation Powerpoint,
- Exercices.

Documents envoyés par mail à chaque participant avant la formation :

- Test de positionnement en ligne (lien fourni à l'inscription)
- Supports de cours (format PDF).*

*En cas d'annulation une semaine avant le stage, les supports de cours seront facturés.

THÉMATIQUES ABORDÉES

Le cadre normatif, règlementaire et juridique de l'éclairage extérieur

Les composants d'une installation d'éclairage extérieur : acteurs, matériel, infrastructures, implantation

Comment analyser et exploiter son patrimoine d'éclairage extérieur ?

- État des lieux, diagnostic, audit d'une installation
- Approche globale d'une installation - Un éclairage extérieur, pour qui, pour quoi ?
- Investissements et travaux d'entretien
- Bilan mécanique, électrique, énergétique, photométrique
- Modalités de financement des travaux d'investissement
- Rénovation en régie interne ou par un opérateur privé
- Exemple de prescriptions pour un C.C.T.P. de maintenance

Les éléments normatifs et les situations d'éclairement

- La norme NF EN 13201 et les études photométriques
- Notion d'efficience énergétique, facteur d'utilisation, utilance d'un luminaire
- Étude de cas
- Tableau d'analyse technico-économique et de sélection d'un ensemble d'éclairage extérieur (coût global)

Réduction de la consommation énergétique

- Les éléments d'une facture énergétique, l'évolution des dépenses
- Simulation d'un système de performance énergétique
- Les priorités budgétaires

RECONNAISSANCE DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, un **diplôme AFE** « Perfectionnement en éclairage », mentionnant le titre de la formation est délivré aux participants ayant réussi l'évaluation finale (QCM ou exercice), avec une moyenne supérieure ou égale à 13/20.

Ce diplôme atteste de l'acquisition des connaissances et compétences évaluées dans le cadre de la formation. Il constitue une reconnaissance professionnelle délivrée par l'Association française de l'éclairage.
Il ne constitue pas un diplôme d'État et ne correspond pas à une certification professionnelle enregistrée au RNCP ou au Répertoire spécifique.

Indépendamment de l'examen, un certificat de réalisation de l'action de formation valant attestation d'assiduité est envoyé au stagiaire à la fin de la session

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Financement direct par l'entreprise ou le participant. Un prise en charge peut être faite par un OPCO, sous réserve de son accord.
Formation non éligible au CPF (Compte personnel de formation).